

ARRÊTÉS

A2024_5 Arrêté constatant la vacance de la parcelle cadastrée B11 à Arboras

1 DOCUMENT - Publié le 30 janvier 2024

A2024_5_Constatant_la_vacance_de_la_parcelle_cadastree_B11_a_Arboras.pdf

ÉLÉCHAP R

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS